

Permanences de M. BEAUCHAMP et Mme LUCAS – conseillers départementaux

Voici la liste des permanences de novembre 2018. Il n'y aura pas de permanences pendant les fêtes de fin d'années

Date	Ville	Salle
7 novembre	Auberchicourt	Mairie
14 novembre	Lécluse	Mairie
21 novembre	Aniche	Mairie
28 novembre	Féchain	Salle Georges Brassens

Banque Alimentaire du Nord

La Fédération Nationale des Banques Alimentaires organise sa Collecte Nationale annuelle de denrées non périssables le vendredi 30 novembre et le samedi 1^{er} décembre 2018.

Vous pouvez déposer vos dons en Mairie le vendredi 30 novembre (la Mairie sera fermée le 1^{er} décembre)

Attention au monoxyde de carbone !

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) fait de nombreuses victimes dans la région et représente un risque pour chacun. Ainsi, au cours de la dernière saison de chauffe (septembre 2017 à mars 2018), en région Hauts-de-France, on a encore dénombré 460 personnes exposées au monoxyde de carbone lors d'une intoxication à domicile.

Quelques conseils de prévention :

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumées par un professionnel,
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié,
- Aérer régulièrement son logement et ne jamais boucher les grilles d'aération,
- N'utiliser les chauffages d'appoint que quelques heures par jour.

Plus d'infos sur www.intoxco-npdc.fr : le site pour répondre à toutes vos questions

La Mutuelle Santé Citoyenne revient en 2018 !

Vous avez été nombreux l'an dernier à venir vous informer et même adhérer au contrat collectif et solidaire de la Mutuelle Santé Citoyenne portée l'association nordiste Assurance & Solidarité.

Le contrat collectif est **ouvert à tous**, sans questionnaire médical, sans délai de carence, sans limite d'âge.

Des **PERMANENCES** sont organisées :

- **Judi 15 novembre** de 9h à 12h en mairie de Roucourt
- **Judi 29 novembre** de 9h à 12h en mairie de Bugnicourt

Les **rendez-vous pour les permanences** sont à prendre au numéro ci-dessous : **03 20 55 97 01** ou **contact@solidaire-assur.com**

L'association et les mairies n'interviennent dans aucun des actes de présentation, souscription, gestion et réclamation et ne perçoivent aucune rétribution sur la commercialisation des contrats.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 novembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Novembre 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
16h-19h : Médiathèque	18h30 Médiathèque – Spectacle M. Lecocq - SIRA	Ramassage des verres 	Ramassage des déchets verts 		Mairie ouverte 9h15 – 11h45 16h – Salle A Cauchy : Vernissage Exposition salle André Cauchy	 10h15 - Place de la Mairie: Cérémonie commémorative
12	13	14	15	16	17	18
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts 		14h-17h30 : Braderie « Au Bonheur des Mômes » avec BVE - Salle André Cauchy	
19	20	21	22	23	24	25
16h-19h : Médiathèque					Mairie ouverte 9h15 – 11h45 Sortie au bowling avec BVE	
26	27	28	29	30	1	2
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts 			
				Banque alimentaire		

NOTES :

8 décembre : Téléthon ave Hamel
15 décembre : Goûter des aînés
16 décembre : Fêtons Noël avec l'APE

Commémoration du 11 novembre – Centenaire

La cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice se déroulera le **11 novembre à 10h30** au monument aux morts (rassemblement à 10h15 à la mairie). La Municipalité et la section des Anciens Combattants invitent les Estrésiennes, les Estrésiens et les enfants des écoles à participer à cette manifestation.

A 11h, les cloches de l'église sonneront pendant 11 minutes suite à l'appel de Messieurs le Préfet et le Président de l'association des maires du Nord.

A l'issue de la cérémonie, vous pourrez visiter l'exposition présentée par Jacques Tadyszak et les membres de la section des anciens combattants d'Estrées : « Estrées sur la ligne d'Hindenburg – ce fut sa perte ». Un vin d'honneur sera servi avec distribution de gâteaux aux enfants de la commune.

Communication du Préfet - Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale qui sera célébré le 11 novembre, Monsieur Le Préfet de la région Hauts de France et le Président de l'association des Maires du Nord vous proposent d'orner les fenêtres de vos maisons ou appartements d'un drapeau tricolore toute la journée du 11 novembre afin de célébrer le centenaire de la signature de l'Armistice et la capitulation de l'armée allemande. Le Préfet du Pas-de-Calais nous invite lui aussi à « *témoigner du vivre ensemble. Ce sera un bel hommage populaire à nos Poilus, aux soldats Alliés et une marque de confiance dans l'avenir du pays, de la patrie, et les valeurs qu'ils incarnent.* »

BVE – Braderie "AU BONHEUR DES MÔMES"

Bien Vivre à Estrées organise, le **samedi 17 novembre 2018 de 14h à 17h30**, dans la salle de fêtes André Cauchy, sa 10^{ème} braderie intitulée "Au bonheur des mômes". Sont admis à la vente tous les jeux du 1^{er} âge aux jeux vidéos, les jeux de société et de construction, tous les vêtements de bébés et enfants jusqu'à 12 ans ainsi que tous les articles de puériculture. Cette manifestation, organisée quelques semaines avant Noël, permettra de faire plaisir aux enfants et à leurs parents. Une vente de boissons et de restauration vous sera proposée sur place.

Le tarif de réservation de la table de 1,65m est de 3€ pour les adhérents à BVE et de 6€ pour les non-adhérents. Réservation pour les exposants à la médiathèque d'Estrées, le samedi 10 novembre de 10h à 12h. Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de Philippe LENOIR (03 27 89 68 38).

A l'occasion de cette braderie, Bien Vivre à Estrées proposera à la vente des cartes reproduisant des aquarelles au profit du Téléthon. Une note sera diffusée dans les boîtes aux lettres fin octobre.

BVE – Bowling

Bien Vivre à Estrées vous propose une sortie familiale avec repas au Bowling de Douai, le **samedi 24 novembre 2018 à 19h30**. Vous pourrez vous inscrire à l'aide du bulletin qui a été diffusé dans votre boîte aux lettres. La date limite des inscriptions est fixée au samedi 17 novembre auprès de Claudine et Philippe LENOIR (7, rue du Catillon), Sylviane DUTTO (11, rue de l'Église), Yves GAUDET (1, rue du Mont) et Marie-Laurence GODIN (16, rue du Mont de la vigne).

Ramassage des déchets

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts se fait via la location d'un bac loué à l'année auprès du service déchets de la CAD au tarif de 40€ par an.

A noter qu'à partir de novembre, ce ramassage sera espacé. Il aura lieu les 8, 15 et 29 novembre puis le 20 décembre.

Le ramassage des encombrants aura lieu le mardi 30 octobre.

Exposition « Estrées sur la ligne d'Hindenburg – Ce fut sa perte »

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale, Jacques Tadyszak, la section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité vous proposent une exposition sur notre village durant le conflit. Elle sera tiendra à la salle André Cauchy et sera ouverte le **10 novembre de 15h30 à 18h30 et le 11 novembre de 11h à 12h30 et de 14h30 à 18h30**. Le vernissage aura lieu le samedi 10 novembre à 16h.

Restaurants du cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur va reprendre la dernière semaine de novembre.

Les personnes désireuses de s'inscrire au centre d'Estrées sont priées de se présenter munies de tous leurs justificatifs d'état civil, de CAF, de logement, de revenus et charges diverses :

- **Le mardi 6 Novembre de 14h à 16h à la salle des mariages**

- **Le mardi 13 Novembre et les jeudis 8 et 15 Novembre de 14h à 16h à la médiathèque.**

Nous vous demandons de ramener les papiers originaux, ils ne seront ni conservés ni photocopiés et vous seront immédiatement restitués.

Claire Lefebvre – Fleurs pour la Toussaint

Pour la Toussaint, Claire Lefebvre, fleuriste de la commune, vous donne rendez-vous au cimetière de la rue de l'Égalité les **28, 29, 30 et 31 octobre ainsi que le 1^{er} novembre de 9h à 12h**. Il est aussi possible de passer commande au 06 25 55 03 58

Rappel de la réglementation des plantations de haies et d'arbres

Nous vous rappelons que la hauteur des arbres et des haies est réglementée.

Selon le code civil, articles 671, 672 et 673, les arbres et les arbustes, s'ils ont une hauteur supérieure à 2m, doivent être plantés à une distance minimale de 2m de la limite de propriété, si la hauteur est inférieure à 2m on retient une distance minimale de 0,50m. La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre. La hauteur se mesure du sol à la pointe de la plante.

Le propriétaire d'une haie est tenu d'élaguer les branches qui dépasseraient la limite de propriété (le voisin n'y est pas autorisé). Le voisin peut couper lui-même les racines qui dépasseraient la limite de propriété. Il ne peut pas cueillir de fruits sur votre arbre, cependant les fruits tombés chez lui, lui appartiennent.

Attention, si l'arbre de votre voisin dépasse depuis plus de trente ans la hauteur maximale, vous ne pourrez pas demander son abattage. Cependant si l'arbre en question meurt, toute replantation devra se faire aux distances légales.

Vous pouvez décider de planter une haie mitoyenne avec votre voisin, dans ce cas l'entretien et la taille de la haie et les fruits récoltés sont à diviser en deux. Une convention signée est conseillée.

Portes Ouvertes au Centre Hospitalier de Douai

A l'occasion de la semaine de la sécurité des patients, le centre hospitalier de Douai vous propose « d'entrer dans les coulisses de la chirurgie ». Cinq départs sont prévus le jeudi 29 novembre à 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h. La visite dure 1h15 et est accessible uniquement aux personnes majeures et sur inscription au 03 27 94 70 81 ou via anne.sprimont@ch-douai.fr

Il convient de se présenter 10 minutes avant le début de la visite.

SIRA – Séjour sports d'hiver

Le SIRA propose aux jeunes de 12 à 14 ans un séjour aux sports d'hiver à Bernex en Haute Savoie du 9 au 17 février 2019. Inscriptions de 17h à 19h le 12 novembre au SIRA – 7 places disponibles. Tarif 350€. Pension complète – Séjour participatif avec réalisation d'autofinancements. Plus d'infos au 03 27 89 51 74